

UN BEAU CONCOURS

Je prie mes lecteurs, de prendre connaissance de la lettre suivante, de M. le sénateur Poirier :

Ottawa, mars 1907.

Madame la directrice du

"Journal de Françoise",

Madame,

Dans une étude sur les poésies d'Alfred Garneau, parue dans la "Revue Canadienne", M. Albert Lozeau nous dit : "qu'il est à présumer que si M. Fréchette eut soumis à feu Alfred Garneau, entre autres, ce vers :

"Et notre vieux drapeau, trempé de pleurs
amers
"FERMA son aile blanche et repassa les
mers",

Garneau lui aurait conseillé d'écrire :

"OUVRIT son aile blanche et repassa les
mers."

Il y a là matière à une intéressante dissertation littéraire.

S'il vous convient d'avoir un concours, je mets dix dollars pour celui ou celle dont la critique de ces deux vers sera trouvée, par tels juges que vous désignerez, la meilleure.

Le "Journal de Françoise", sera, j'imagine, ouvert aux concurrents dont les articles ne devront pas dépasser le nombre de lignes que vous voudrez.

Les collègues de France et de Navarre, je veux dire de la province de Québec et de l'Acadie, pourraient être invités, plus spécialement à concourir ; et votre journal, déjà si intéressant et si littéraire, aura ainsi, une fois de plus, contribué à répandre parmi

les nôtres et à faire goûter la bonne littérature canadienne.

Croyez, Madame, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

(Signé) PASCAL POIRIER.

Je n'hésite pas à le déclarer : je suis enchantée de la discussion littéraire si intéressante qu'offre notre sympathique frère de l'Acadie à tous ceux qui se sentiront le goût d'y prendre part.

On ne pourrait, d'ailleurs célébrer de plus belle façon, le sixième anniversaire de la fondation du "Journal de Françoise".

Notre journal ne voulant pas être en reste de générosité avec M. le sénateur Poirier, ajoute à la somme déjà déposées, cinq autres dollars pour le second concurrent heureux de ce petit tournoi littéraire, dont nous fixons tout de suite les conditions et les règles à observer :

Les concurrents devront indiquer à quelle expression ils donnent la préférence. Veulent-ils : "ferma" son aile, ou bien : "ouvrit" son aile ? Ils motiveront ensuite le pourquoi de leur préférence.

Ces raisons, exprimées dans le meilleur français, ne devront pas dépasser 150 mots.

Chaque concurrents devra signer d'un pseudonyme quelconque.

Adressez au "Journal de Françoise", 80, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Le concours, dès maintenant ouvert, à partir du 6 avril, sera fermé le 6 mai à 6 heures p.m.

Le prix de dix dollars et celui de cinq dollars seront décernés aux deux meilleurs manuscrits. Nous publierons ensuite les réponses qui ont le plus de mérite au point de vue littéraire.

Trois juges ont bien voulu nous faire l'honneur d'accepter d'être les arbitres de ce concours : ce sont madame Laure Conan, M. le juge Robidoux et M. Gonzalve Désaulniers, poète.

C'est de tout cœur que j'invite tous les lecteurs et toutes les lectrices du "Journal de Françoise" à prendre part à ce tournoi littéraire. Non-seulement l'invitation comprend le beau Canada et la chevaleresque Acadie, mais elle s'étend encore à nos frères canadiens des Etats-Unis, si inséparablement unis dans notre souvenir.

Françoise.

La Marquise de Vaudreuil

J'ai lu avec le plus grand intérêt la belle étude que Françoise consacre à la marquise de Vaudreuil dans la dernière livraison du "Journal de Françoise", (16 mars 1907).

"Après la capitulation de Montréal, dit Françoise, madame de Vaudreuil suivit son mari en France où elle mourut. La date de sa mort est malheureusement demeurée incertaine."

"A qui n'a rien, peu est beaucoup", dit un vieux proverbe, Si je ne puis donner la date exacte de la mort de madame de Vaudreuil, je puis au

moins vous offrir l'année de ce triste événement.

Dans une lettre du marquis de Vaudreuil au seigneur Duchesnay, de Beauport, datée du 22 mars 1764, je lis :

"Vous aurez sans doute appris la mort de Mme de Vaudreuil qu'une maladie aussi longue que cruelle m'a enlevée l'automne dernier. Je puis me dispenser de vous donner une idée de la douleur que m'a causé cette perte. Vous en jugerez aisément par l'amitié intime que vous nous avez vue l'un pour l'autre. J'ai perdu aussi mon frère le comte ce qui n'a pas peu augmenté mon affliction. Ces tristes événements et ceux que

j'ai éprouvés depuis mon passage en France m'ont bien convaincu de l'instabilité des choses humaines et m'auraient rendu la vie bien indifférente, si mes parents et mes amis ne m'avaient obligé à rester près d'eux où il m'est plus facile d'oublier mes malheurs que dans une province."

Je suis d'autant plus heureux de mettre ces lignes sous les yeux des lectrices, du "Journal de Françoise" qu'elles rendent justice à une illustre compatriote qui, dans sa haute situation, fit toujours ce qu'elle put pour protéger les Canadiens-Français.

P. G. R.

Lévis, 16 mars 1907.